

III. SECTION INDEMNITES

A. REGIME GENERAL

1. Régime général - Incapacité primaire

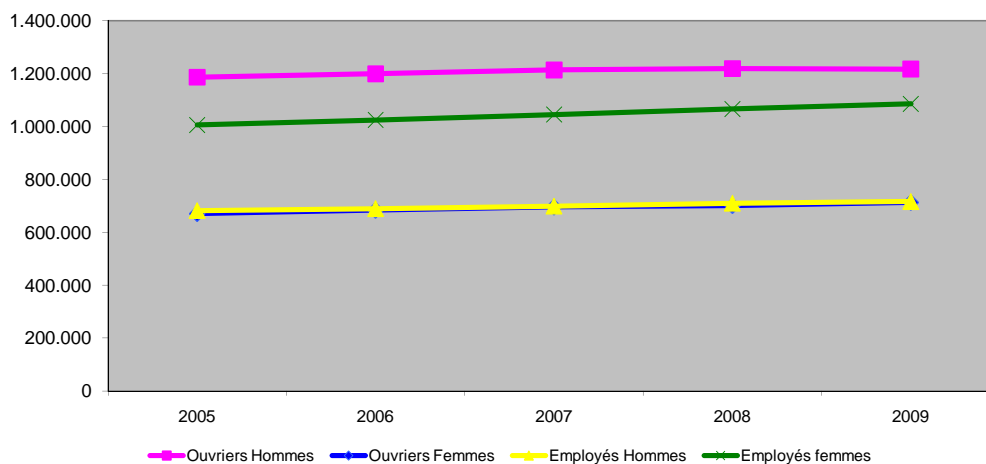
a. Population assurée

Tableau 1 - Effectif des titulaires primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009

		2005	2006	2007	2008	2009
Ouvriers	Hommes	1.186.827	1.199.641	1.214.210	1.219.555	1.217.704
	Femmes	670.750	683.827	695.820	701.207	713.419
	Total	1.857.577	1.883.468	1.910.030	1.920.762	1.931.123
Employés	Hommes	681.946	689.493	698.492	709.852	716.520
	Femmes	1.005.834	1.025.020	1.045.631	1.066.647	1.086.028
	Total	1.687.780	1.714.513	1.744.123	1.776.499	1.802.548
Total	Hommes	1.868.773	1.889.134	1.912.702	1.929.407	1.934.224
	Femmes	1.676.584	1.708.847	1.741.451	1.767.854	1.799.447
	Total	3.545.357	3.597.981	3.654.153	3.697.261	3.733.671
Evolution par rapport à l'année précédente		0,68%	1,48%	1,56%	1,18%	0,98%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 1 - Effectif des titulaires primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des titulaires indemnisables primaires se compose de la population des titulaires assurés en cas d'incapacité de travail. Les titulaires assurés sont les travailleurs salariés du secteur privé et les chômeurs. Les titulaires déjà reconnus en invalidité ne sont plus repris dans cet effectif.

Le tableau 1 et le graphique 1 montrent l'évolution de l'effectif des titulaires indemnisables primaires par état social et sexe. Entre 2005 et 2009, la population assurée augmente de 5,31%. Examinée par sexe, l'augmentation est de 7,33% chez les femmes et de 3,50% chez les hommes. Le taux de croissance est approximativement deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cette tendance peut notamment s'expliquer par divers facteurs tels que

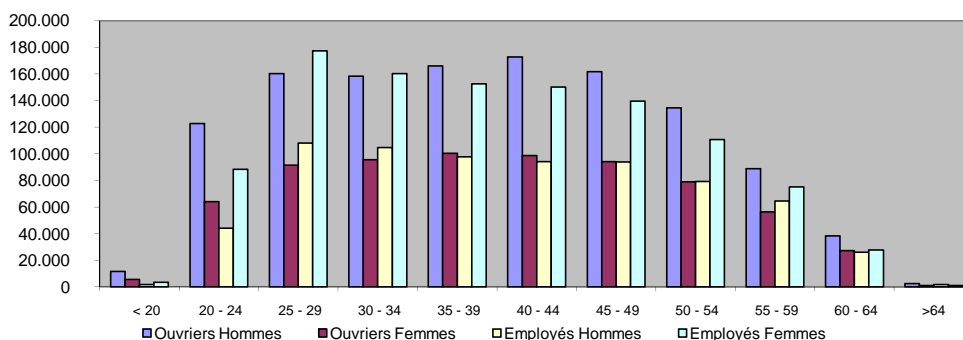
- le taux croissant de participation des femmes sur le marché du travail.
- le relèvement de l'âge de la pension des femmes. Au plus un titulaire indemnisable est âgé, au plus il a de chance d'entrer en incapacité de travail.
- le vieillissement de la population.

Tableau 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2009

Groupe d'âge	Ouvriers		Employés		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 20	11.749	5.533	1.727	3.372	22.381
20 - 24	122.759	64.081	44.193	88.403	319.436
25 - 29	160.331	91.496	108.170	177.273	537.270
30 - 34	158.332	95.651	104.683	160.137	518.803
35 - 39	166.101	100.449	97.805	152.516	516.871
40 - 44	172.701	98.649	94.193	150.218	515.761
45 - 49	161.608	94.172	93.963	139.610	489.353
50 - 54	134.401	78.848	79.305	110.635	403.189
55 - 59	88.826	56.411	64.459	75.035	284.731
60 - 64	38.370	27.165	26.196	27.807	119.538
>64	2.526	964	1.826	1.022	6.338
Total	1.217.704	713.419	716.520	1.086.028	3.733.671

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2009



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 2 et le graphique 2 représentent les titulaires indemnisables primaires selon le groupe quinquennal d'âge auquel ils appartiennent. Les chiffres sont donnés selon l'état social (ouvriers ou employés) ainsi que selon le sexe.

b. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 3 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2005 - 2009

		2005	2006	2007	2008	2009
		Jours indemnisés				
Ouvriers	Hommes	9.128.394	9.426.497	10.160.383	10.730.133	10.821.165
	Femmes	6.948.813	7.648.747	8.702.247	9.323.483	9.641.388
	Régl.	0	0	0	0	0
	Total	16.077.207	17.075.244	18.862.630	20.053.616	20.462.553
Employés	Hommes	1.961.476	2.030.465	2.152.072	2.253.520	2.388.073
	Femmes	4.883.834	5.220.048	5.860.390	6.272.965	6.582.670
	Régl.	0	0	0	0	0
	Total	6.845.310	7.250.513	8.012.462	8.526.485	8.970.743
Total général		22.922.517	24.325.757	26.875.092	28.580.101	29.433.296
Evolution par rapport à l'année précédente		2,11%	6,12%	10,48%	6,34%	2,99%
		Dépenses				
Ouvriers	Hommes	378.945.785	399.077.464	435.698.013	478.217.526	507.365.135
	Femmes	205.302.521	230.922.373	267.731.399	299.981.616	328.812.589
	Régl.	-16.350.169	-15.263.621	-15.691.747	-16.763.921	-19.296.810
	Total	567.898.138	614.736.217	687.737.665	761.435.221	816.880.914
Employés	Hommes	88.430.113	93.036.509	99.608.672	108.795.931	124.299.582
	Femmes	175.525.085	191.407.296	217.663.125	243.631.988	276.830.976
	Régl.	-6.518.285	-6.185.950	-6.225.918	-6.206.696	-7.789.262
	Total	257.436.913	278.257.855	311.045.879	346.221.223	393.341.296
Rectifications relatives à des exercices antérieurs		-58	786	-108.488	-6.248	1.158
Total général		825.334.993	892.994.858	998.675.055	1.107.650.196	1.210.223.367
Evolution par rapport à l'année précédente		4,73%	8,20%	11,83%	10,91%	9,26%
		Indemnité moyenne (sans régularisations)				
Ouvriers	Hommes	41,51	42,34	42,88	44,57	46,89
	Femmes	29,54	30,19	30,77	32,17	34,10
	Total	36,34	36,90	37,29	38,81	40,86
Employés	Hommes	45,08	45,82	46,29	48,28	52,05
	Femmes	35,94	36,67	37,14	38,84	42,05
	Total	38,56	39,23	39,60	41,33	44,72
Total général		37,00	37,59	37,98	39,56	42,04
Evolution par rapport à l'année précédente		2,25%	1,59%	1,03%	4,16%	6,26%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

La première année d'incapacité de travail est appelée "période d'incapacité primaire". Lorsque la maladie atteint une année, le titulaire toujours reconnu en incapacité de travail entre dans une période d'invalidité (voir chiffres partie 3).

Le **Tableau 3** donne, pour des périodes d'incapacité primaire, les jours et les montants indemnisés entre 2005 et 2009, par état social et sexe. Sur base de ces chiffres, l'indemnité moyenne par état social et sexe a été calculée. Chaque tableau donne également l'évolution exprimée en pourcentage par rapport à l'année précédente. L'augmentation de 6,26% de l'indemnité moyenne entre 2008 et 2009 peut notamment s'expliquer par les différentes mesures entrées en vigueur au cours de l'exercice 2009:

- **1er janvier 2009:**

* Revalorisation de 0,8% du plafond AMI pour les nouveaux cas entrés à partir du 1er janvier 2009

* Revalorisation du taux d'indemnisation des titulaires cohabitant de 55% à 60% du salaire perdu

- **1er juin 2009:**

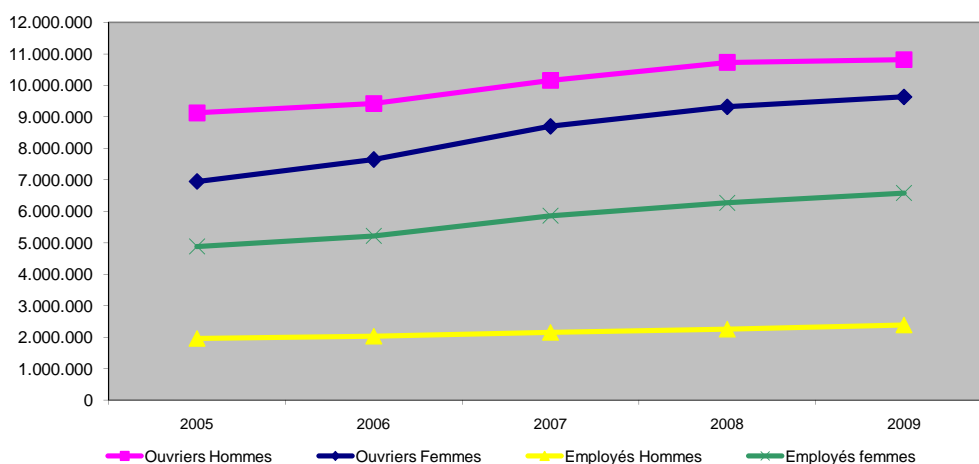
* Revalorisation de 3% des montants "minimum travailleur régulier" avec charge et isolés

* Revalorisation de 2% des montants "minimum travailleur non régulier"

- **1er septembre 2009:**

* Revalorisation de 2% du montant "minimum travailleur régulier" cohabitant

Graphique 3 - Nombre de jours indemnisés aux titulaires indemnisables primaires - Evolution 2005 - 2009



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

En 2009, 36,77% du total des jours sont indemnisés à des ouvriers hommes et 32,76% à des ouvrières. Pour les employés les pourcentages sont respectivement de 8,11% pour les hommes et 22,36% pour les femmes. Sur cette période de 5 ans, la croissance la plus importante est constatée chez les ouvrières avec un taux moyen annuel de 8,60%.

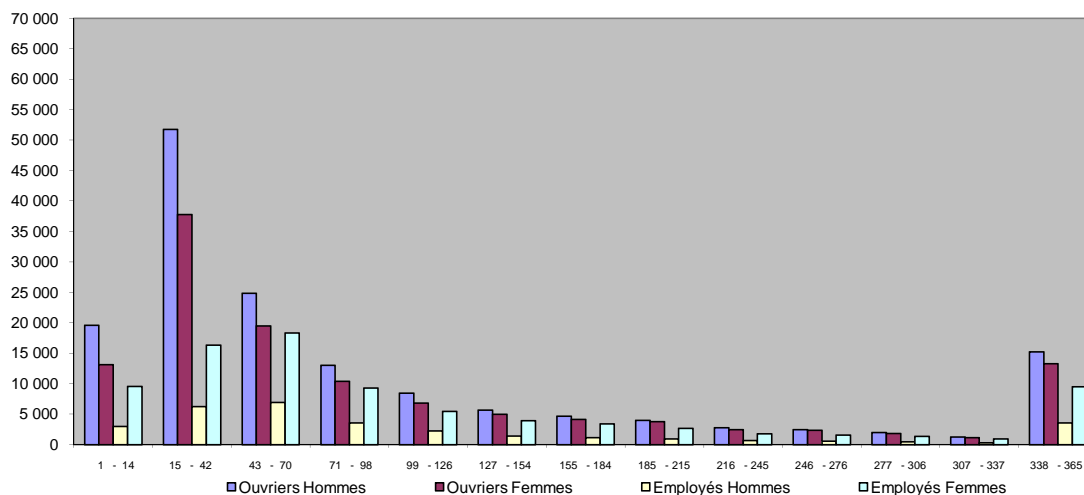
c. Cas de maladie

Tableau 4 - Nombre de cas de maladie terminés répartis selon la durée de l'incapacité de travail Evolution 2005 - 2009

Durée en jours	2005	2006	2007	2008	2009
1 - 14 jours	42.743	40.384	44.037	43.340	45.165
15 - 42 jours	116.878	116.213	118.968	120.657	112.032
43 - 70 jours	64.451	67.219	69.932	72.042	69.582
71 - 98 jours	33.193	34.353	36.095	36.889	36.214
99 - 126 jours	20.329	21.551	22.957	23.356	22.910
127 - 154 jours	13.692	14.447	15.624	15.962	15.946
155 - 184 jours	10.801	11.420	12.385	12.894	13.317
185 - 215 jours	8.995	9.339	10.513	10.745	11.322
216 - 245 jours	5.983	6.189	6.845	7.277	7.593
246 - 276 jours	5.275	5.796	6.284	6.736	6.845
277 - 306 jours	3.691	3.856	4.365	4.964	5.580
307 - 337 jours	2.402	2.596	2.837	3.080	3.595
338 - 365 jours	28.384	30.475	34.072	38.266	41.547
Total	356.817	363.838	384.914	396.208	391.648

Source : INAMI - Service indemnités - Direction finances et statistiques

Le **Tableau 4**, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas indemnisés en incapacité primaire selon la durée totale de l'incapacité de travail reconnue exprimée en jours. Seuls les cas dont l'incapacité de travail s'est terminée au cours de chacune des années examinées (2005 à 2009) peuvent être répertoriés dans une catégorie de durée déterminée. Les cas d'incapacité de travail dont la durée d'incapacité n'est pas supérieure à la période de salaire garanti (quatorze jours pour les ouvriers et trente jours pour les employés) et qui ne sont donc pas indemnisés par l'assurance maladie ne sont pas repris dans ces chiffres. Si l'incapacité se prolonge au delà de la période de salaire garanti, le cas est codifié pour la durée totale de l'incapacité. Les cas dont la durée est inférieure à quinze jours concernent majoritairement des travailleurs en chômage qui tombent directement à charge de l'assurance. La période de 338 à 365 jours contient notamment les cas de maladie qui atteignent un an d'incapacité et qui entreront probablement en invalidité.

Graphique 4 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2009) répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

N.B. La première période ne compte que quatorze jours alors que les autres périodes comptent à peu près 28 jours. On constate que 28,61% ont une durée d'incapacité comprise entre 15 et 42 jours et 17,77% une durée comprise entre 43 et 70 jours. Ensuite, le nombre de cas décroît ensuite progressivement jusqu'à la dernière durée d'incapacité qui regroupe en fait les titulaires dont la durée atteint un an. Ces titulaires entreront donc probablement dans leur seconde année d'incapacité c'est-à-dire en invalidité.

Tableau 5 - Nombre de cas de maladie terminés répartis par groupe d'âge - Evolution 2005 - 2009

Groupe d'âge	2005	2006	2007	2008	2009
< 20	2.585	2.615	2.806	2.835	2.420
20 - 24	32.683	31.916	32.879	33.434	32.100
25 - 29	45.901	46.329	47.884	48.292	47.398
30 - 34	48.413	49.113	49.071	49.856	48.964
35 - 39	52.954	53.330	57.049	56.277	54.323
40 - 44	56.303	56.851	61.570	62.155	59.567
45 - 49	51.382	53.024	57.289	61.427	60.908
50 - 54	39.984	42.284	44.700	48.269	50.050
55 - 59	22.030	23.358	25.787	27.422	29.097
60 - 64	4.425	4.867	5.693	6.053	6.627
>64	157	151	186	188	194
Total	356.817	363.838	384.914	396.208	391.648

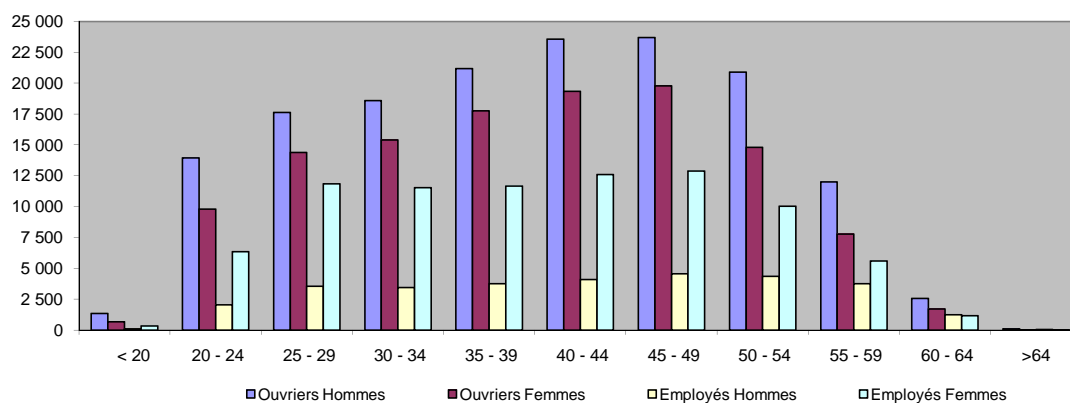
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 6 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2009) répartis par groupe d'âge, état social et sexe

Groupe d'âge	Ouvriers Hommes	Ouvriers Femmes	Employés Hommes	Employés Femmes	Total
< 20	1.331	669	98	322	2.420
20 - 24	13.945	9.778	2.027	6.350	32.100
25 - 29	17.631	14.382	3.544	11.841	47.398
30 - 34	18.588	15.402	3.440	11.534	48.964
35 - 39	21.162	17.754	3.738	11.669	54.323
40 - 44	23.561	19.340	4.084	12.582	59.567
45 - 49	23.702	19.764	4.558	12.884	60.908
50 - 54	20.893	14.793	4.334	10.030	50.050
55 - 59	12.003	7.766	3.748	5.580	29.097
60 - 64	2.552	1.703	1.227	1.145	6.627
>64	99	23	47	25	194
Total	155.467	121.374	30.845	83.962	391.648

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 5 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2009) répartis par groupe d'âge



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Les Tableaux 5 et 6 ainsi que le graphique 5 donnent le nombre de cas indemnisés répartis selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent.

Tableau 7 - Durée d'indemnisation moyenne par cas et nombre moyen de cas de maladies par 1000 titulaires Evolution 2005 - 2009

		2005	2006	2007	2008	2009
		Durée d'indemnisation moyenne par cas				
Ouvriers	Hommes	57,84	60,04	60,89	63,05	68,08
	Femmes	62,64	65,16	68,31	71,34	75,20
Employés	Hommes	69,33	69,25	71,18	71,44	73,66
	Femmes	66,62	68,48	70,24	72,34	73,92
Total	Hommes	59,60	61,47	62,49	64,35	69,01
	Femmes	64,23	66,48	69,08	71,74	74,68
		Nombre moyen de cas de maladies par 1000 titulaires				
Ouvriers	Hommes	129,94	127,82	131,67	133,22	127,67
	Femmes	156,79	160,81	169,43	174,43	170,13
Employés	Hommes	40,90	40,66	42,09	42,10	43,05
	Femmes	69,14	70,73	74,36	76,44	77,31
Total	Hommes	97,45	96,01	98,95	99,70	96,32
	Femmes	104,20	106,77	112,35	115,31	114,11

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le Tableau 7 donne d'une part, la durée moyenne d'indemnisation par cas de maladie en période d'incapacité primaire et d'autre part le nombre moyen de cas de maladie pour 1000 titulaires.

Seuls les jours indemnisés en dehors de la période de salaire garanti (14 jours pour les ouvriers et 1 mois pour les employés) sont pris en compte c'est ce qui peut expliquer les différences lorsque l'on examine les chiffres par état social.

2. Régime général - Maternité

a. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 8 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2005 - 2009

	Jours indemnisés				
	2005	2006	2007	2008	2009
Période de repos de maternité					
Ouvrières	2.572.969	2.582.286	2.599.608	2.670.647	2.653.312
Employées	4.226.842	4.270.366	4.353.750	4.512.036	4.533.616
Total	6.799.811	6.852.652	6.953.358	7.182.683	7.186.928
Période d'écartement du travail					
Ouvrières	552.789	577.270	548.251	542.159	534.097
Employées	1.220.260	1.288.481	1.371.627	1.403.942	1.408.552
Total	1.773.049	1.865.751	1.919.878	1.946.101	1.942.649
Total à charge de l'AMI (1)	1.286.548	1.371.804	1.411.320	1.462.487	1.466.591
Congé de paternité	365.195	373.764	386.759	413.069	392.314
Congé d'adoption	12.312	8.905	8.663	8.342	11.676
Total général	8.950.367	9.101.072	9.268.658	9.550.195	9.533.567
Evolution par rapport à l'année précédente	2,21%	1,68%	1,84%	3,04%	-0,17%
Invalidité	68.910	72.432	78.073	82.960	92.782

(1) Nombre de jours indemnisés par l'AMI après déduction des jours qui ont finalement été pris en charge par le Fond des Maladies Professionnelles.

	Dépenses				
	2005	2006	2007	2008	2009
Période de repos de maternité					
Ouvrières	103.797.100	106.849.238	109.757.230	117.517.986	120.982.203
Employées	231.924.064	240.864.317	250.706.392	271.808.241	282.957.704
Régularisations	898.976	1.283.093	1.412.689	1.542.900	1.872.978
Total	336.620.140	348.996.649	361.876.311	390.869.127	405.812.885
Période d'écartement du travail					
Ouvrières	20.250.722	21.362.739	20.501.197	20.978.463	20.901.739
Employées	54.687.272	58.546.126	63.412.833	67.691.649	69.098.046
Régularisations	-22.203.396	-22.982.302	-24.153.724	-24.337.767	-24.399.492
Total	52.734.598	56.926.564	59.760.306	64.332.345	65.600.293
Congé de paternité	29.770.559	31.115.154	32.934.836	36.319.896	35.550.511
Congé d'adoption	856.063	630.344	650.251	641.977	931.692
Rectifications relatives à des exercices antérieurs	-7.111	-105	30	1.695	114
Total général	419.974.249	437.668.605	455.221.733	492.165.040	507.895.494
Evolution par rapport à l'année précédente	7,55%	4,21%	4,01%	8,12%	3,20%
Invalidité	2.892.439	3.088.540	3.398.135	3.748.476	4.354.970
		Indemnité moyenne (sans régularisations)			
	2005	2006	2007	2008	2009
Période de repos de maternité					
Ouvrières	40,34	41,38	42,22	44,00	45,60
Employées	54,87	56,40	57,58	60,24	62,41
Total	49,37	50,74	51,84	54,20	56,20
Période d'écartement du travail					
Ouvrières	36,63	37,01	37,39	38,69	39,13
Employées	44,82	45,44	46,23	48,22	49,06
Total	42,27	42,83	43,71	45,56	46,33
Congé de paternité				87,93	90,62
Congé d'adoption				76,96	79,80
Total général	49,30	50,47	51,57	53,92	55,64
Evolution par rapport à l'année précédente	3,34%	2,37%	2,17%	4,56%	3,18%
Invalidité	41,97	42,64	43,53	45,18	46,94

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 8 donne les dépenses relatives à la maternité. Ces dépenses peuvent concerner des titulaires reconnues invalide en repos de maternité ou d'autres titulaires en repos de maternité, catégorie où l'on enregistre la plupart des dépenses. Deux types de dépenses sont comprises dans cette dernière rubrique : d'une part l'indemnisation des quinze semaines de repos de maternité et d'autre part l'indemnisation des périodes pendant lesquelles la titulaire enceinte est écartée de son milieu de travail en raison d'une grossesse ou d'un allaitement.

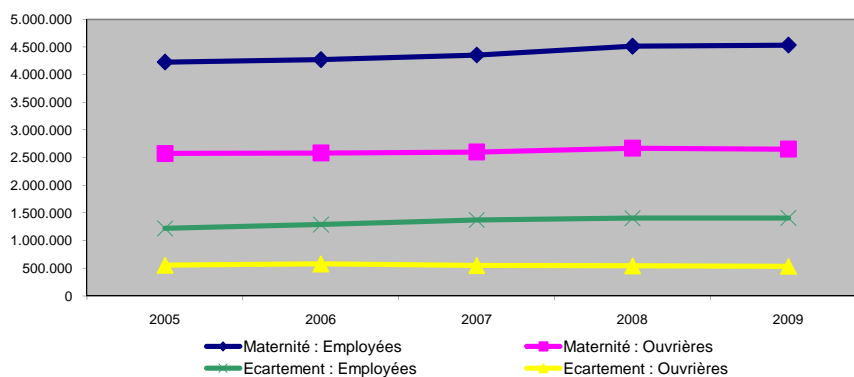
Le tableau donne également le nombre de jours et les montants indemnisés dans le cadre du congé de paternité et du congé d'adoption en vigueur depuis le 01/07/2002.

Le congé de paternité consiste en un congé de 10 jours dont les 3 premiers sont à charge de l'employeur et les 7 derniers à charge de l'assurance indemnité.

Depuis le 25 juillet 2004, le congé d'adoption donne quant à lui droit à un congé de maximum 6 semaines en cas d'adoption d'un enfant de moins de 3 ans ou de maximum 4 semaines lorsque l'enfant est âgé entre 3 et moins de 8 ans. Ces périodes sont doublées si l'enfant est handicapé. Les 3 premiers jours sont également à charge de l'employeur, le surplus étant à charge de l'assurance indemnité. Le nombre de jours indemnisés pour le congé d'adoption augmente de 3.334 unités entre 2008 et 2009 alors qu'il n'avait cessé de diminuer entre 2005 et 2008.

La forte augmentation des dépenses (+8,12%) constatée en 2008 par rapport à 2007 peut d'une part s'expliquer par les trois adaptations d'index qui sont intervenues dans le courant de 2008 et d'autre part suite à l'augmentation du nombre de cas de maternité (+2,32%) Cette augmentation a été de 3,20% de 2008 à 2009.

Outre les jours et les montants indemnisés, une indemnité moyenne par état social a été calculée. Enfin, chaque tableau donne également l'évolution exprimée en pourcentage par rapport à l'année précédente.

Graphique 6 - Nombre de jours indemnisés en maternité- Evolution 2005 - 2009

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

b. Cas

Tableau 9 - Nombre de cas de maternité terminés répartis par groupe d'âge (sans les cas de maternité de titulaires invalides) - Evolution 2005 - 2009

Groupe d'âge	2005	2006	2007	2008	2009
< 20	457	448	434	459	416
20 - 24	10.543	10.381	10.210	10.618	10.303
25 - 29	30.085	30.679	31.046	31.058	30.966
30 - 34	25.517	25.894	25.891	26.715	26.987
35 - 39	9.084	9.693	9.972	10.462	10.587
40 - 44	1.514	1.570	1.692	1.773	1.912
45 - 49	53	53	76	77	92
> 49	0	2	3	3	1
Total	77.253	78.720	79.324	81.165	81.264
Evolution par rapport à l'année	2,23%	1,90%	0,77%	2,32%	0,12%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

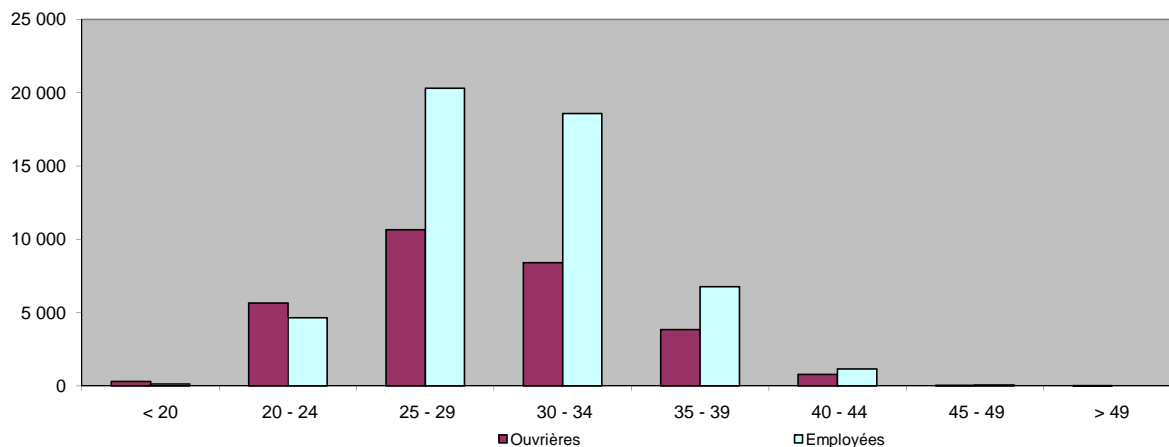
Le Tableau 9 extrait des documents statistiques, donne la répartition des cas de maternité selon le groupe d'âge auquel appartient la titulaire.

Tableau 10 - Nombre de cas de maternité terminés en 2009 répartis par groupe d'âge et état social

Groupe d'âge	Ouvrières	Employées	Total
< 20	302	114	416
20 - 24	5.657	4.646	10.303
25 - 29	10.652	20.314	30.966
30 - 34	8.410	18.577	26.987
35 - 39	3.828	6.759	10.587
40 - 44	769	1.143	1.912
45 - 49	43	49	92
> 49	1	0	1
Total	29.662	51.602	81.264

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 7 - Nombre de cas de maternité terminés en 2009 répartis par groupe d'âge



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le *tableau 10* et le *graphique 7* montrent les cas de maternité ventilés selon l'état social et le groupe d'âge. Dans l'ensemble, les cas de maternité sont plus nombreux chez les employées à savoir 63,50 % du nombre total. Les cas de maternité se retrouvent principalement dans la tranche d'âge des 25-29 ans. Le taux de natalité (calculé sur base des titulaires indemnissables primaires de moins de 45 ans) est quant à lui de 6,50 pour les ouvrières et de 7,04 pour les employées. Nous pouvons cependant remarquer que ce taux est plus élevé chez les ouvrières pour les femmes de moins de 25 ans (8,56%). La situation s'inverse lorsque nous analysons les tranches d'âges supérieures (6,13%).

3. Régime général - Invalidité

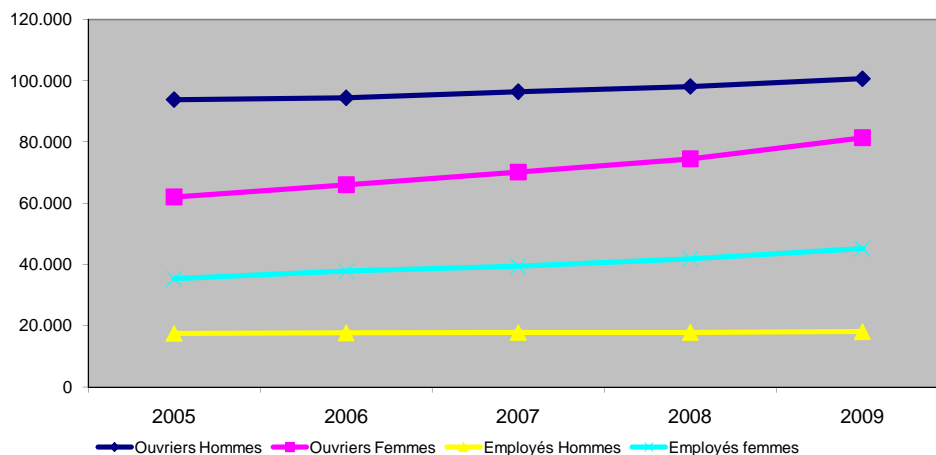
a. Effectif

Tableau 11 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009

		2005	2006	2007	2008	2009
Ouvriers	Hommes	93.781	94.387	96.394	98.100	100.645
	Femmes	62.026	66.001	70.131	74.465	81.344
	Total	155.807	160.388	166.525	172.565	181.989
Employés	Hommes	17.491	17.629	17.767	17.821	18.061
	Femmes	35.297	37.805	39.392	41.767	45.159
	Total	52.788	55.434	57.159	59.588	63.220
Total	Hommes	111.272	112.016	114.161	115.921	118.706
	Femmes	97.323	103.806	109.523	116.232	126.503
	Total	208.595	215.822	223.684	232.153	245.209
Evolution par rapport à l'année précédente		2,05%	3,46%	3,64%	3,79%	5,62%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 8 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009



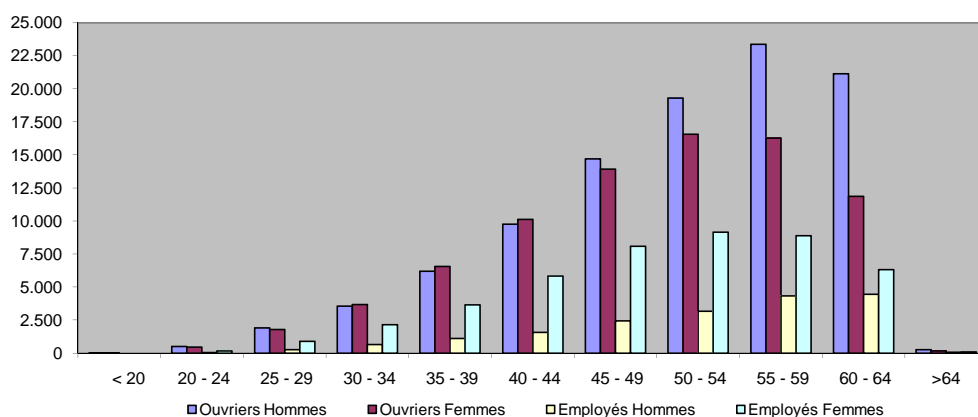
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Les titulaires dont la période d'incapacité de travail est supérieure à un an et qui font l'objet d'une reconnaissance par le Conseil médical de l'invalidité de l'INAMI, entrent en période d'invalidité. L'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre des années 2005 - 2009 est ventilé selon l'état social et le sexe. Entre 2005 et 2009, l'effectif des employés augmente en moyenne de 6,36% et celui des ouvrières de 7,02% alors que les pourcentages d'augmentation des effectifs masculins sont respectivement de 0,81% (employés) et 1,78% (ouvriers). L'évolution de l'effectif des invalides féminines s'explique notamment par l'allongement de l'âge de la retraite et l'augmentation du taux de participation des femmes sur le marché du travail.

Tableau 12 - Effectif des invalides par groupe d'âge au 31 décembre 2009

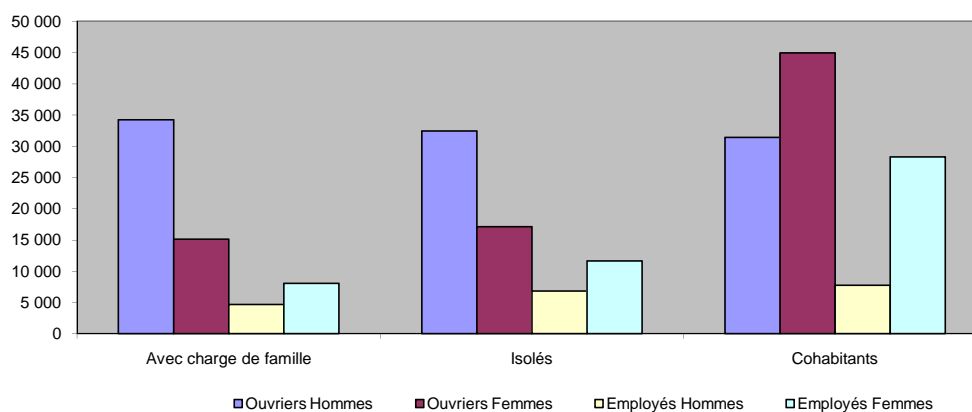
Groupe d'âge	Ouvriers Hommes	Ouvriers Femmes	Employés Hommes	Employés Femmes	Total
< 20	4	3	0	0	7
20 - 24	496	454	46	168	1.164
25 - 29	1.897	1.772	256	890	4.815
30 - 34	3.551	3.674	640	2.133	9.998
35 - 39	6.191	6.555	1.108	3.655	17.509
40 - 44	9.762	10.126	1.569	5.815	27.272
45 - 49	14.686	13.912	2.446	8.079	39.123
50 - 54	19.303	16.563	3.170	9.141	48.177
55 - 59	23.376	16.272	4.327	8.875	52.850
60 - 64	21.135	11.866	4.439	6.315	43.755
>64	244	147	60	88	539
Total	100.645	81.344	18.061	45.159	245.209

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 9 - Effectif des invalides par groupe d'âge au 31 décembre 2009

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Comme nous le montrent le *tableau 12* et le *graphique 9*, le nombre d'invalides croît à mesure que l'âge augmente.

Graphique 10 - Nombre d'invalides indemnités en 2009 ventilés selon la charge de famille

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

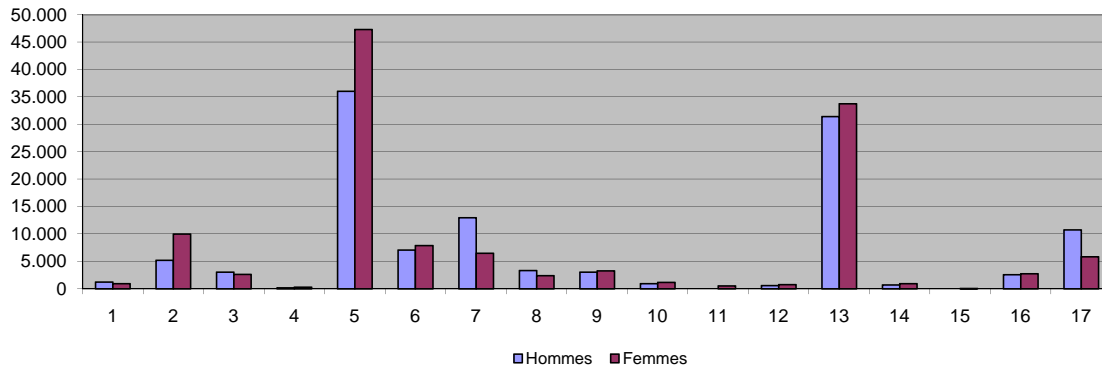
Comme le montre le *graphique 10*, les ouvriers hommes invalides bénéficient majoritairement d'une indemnité avec charge de famille par rapport aux ouvrières. Par contre, en ce qui concerne les employés, le nombre d'invalides indemnités avec une charge de famille est presque équivalent entre les hommes et les femmes. De manière générale, les femmes invalides sont dans leur majorité indemnités en tant que cohabitantes.

Tableau 13 - Effectif des invalides par groupe de maladie au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009

Groupe de maladie	2005	2006	2007	2008	2009
1 Maladies infectieuses et parasitaires	1.952	1.969	2.024	2.108	2.131
2 Tumeurs	12.197	12.918	13.592	14.266	15.103
3 Mal. endocriniennes de la nutrition et du métabolisme	5.152	5.214	5.308	5.430	5.598
4 Maladies du sang et des organes des hématopoïdes	368	373	390	392	413
5 Troubles mentaux	68.272	70.833	74.054	78.112	83.247
6 Maladies du système nerveux et des organes des sens	13.024	13.450	13.821	14.347	14.883
7 Maladies de l'appareil circulatoire	19.517	19.415	19.372	19.216	19.427
8 Maladies de l'appareil respiratoire	5.868	5.749	5.664	5.562	5.669
9 Maladies de l'appareil digestif	5.973	5.971	6.052	6.143	6.247
10 Maladies des organes génito-urinaires	1.917	1.990	2.002	2.009	2.042
11 Complications de la grossesse et accouchement	339	389	436	510	523
12 Mal. de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	1.073	1.145	1.203	1.241	1.320
13 Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	52.951	55.441	58.032	60.595	65.146
14 Anomalies congénitales	1.442	1.449	1.510	1.536	1.577
15 Affections origine de la période périnatale	30	27	27	26	19
16 Symptômes, signes et états morbides mal définis	4.487	4.734	4.895	4.884	5.260
17 Lésions traumatiques et empoisonnements	14.033	14.755	15.302	15.776	16.538
Non défini	0	0	0	0	66
TOTAL	208.595	215.822	223.684	232.153	245.209

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Sur base de l'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre, on établit une classification selon le groupe de maladies sur base duquel l'invalidé est reconnu. Les principaux groupes de maladies sont les groupes 5, 13 et 7. Les pourcentages d'invalides repris dans ces principaux groupes de maladie au 31 décembre 2009 sont respectivement de 33,95%, 26,57% et 7,92%.

Graphique 11 - Effectif des invalides par groupe de maladie et par sexe au 31 décembre 2009

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 14 - Effectif des invalides au 31 décembre 2009 par année du début de la maladie

Début de la maladie	Ouvriers Hommes	Ouvriers Femmes	Employés Hommes	Employés Femmes	Total
1986 et avant	8.033	6.248	1.003	2.919	18.203
1987	1.148	838	196	475	2.657
1988	1.254	990	174	520	2.938
1989	1.440	1.098	209	654	3.401
1990	1.601	1.250	254	706	3.811
1991	1.772	1.436	285	799	4.292
1992	1.957	1.525	336	863	4.681
1993	2.333	1.859	402	967	5.561
1994	2.576	1.897	415	1.084	5.972
1995	2.732	2.154	501	1.186	6.573
1996	3.018	2.343	571	1.219	7.151
1997	3.268	2.473	639	1.325	7.705
1998	3.696	2.742	621	1.603	8.662
1999	4.122	2.965	730	1.742	9.559
2000	4.561	3.256	839	1.930	10.586
2001	5.116	3.547	974	2.094	11.731
2002	5.209	3.723	1.012	2.191	12.135
2003	5.387	3.992	1.084	2.364	12.827
2004	5.537	4.451	1.062	2.586	13.636
2005	6.233	5.059	1.220	3.038	15.550
2006	7.453	6.876	1.344	3.420	19.093
2007	9.274	8.825	1.717	4.842	24.658
2008	12.925	11.797	2.473	6.632	33.827
Total	100.645	81.344	18.061	45.159	245.209

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des invalides au 31 décembre 2009 est cette fois ventilé selon l'année de début de la maladie. Les cas antérieurs à 1986 sont regroupés dans l'année 1986. L'effectif des invalides qui ont fait leur entrée en invalidité au cours de l'année 2009 est l'effectif repris dans la catégorie " l'année de début de maladie de 2008 ". Les autres années de début de maladie donnent l'effectif restant compte tenu des sorties d'invalidité (remises au travail, pension, décès, ...)

b. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 15 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2005 - 2009

		Jours indemnisés				
		2005	2006	2007	2008	2009
Ouvriers	Hommes	28.468.469	28.495.318	28.923.219	29.419.743	30.038.025
	Femmes	18.363.862	19.212.986	20.223.113	21.442.092	23.083.667
	Total	46.832.331	47.708.304	49.146.332	50.861.835	53.121.692
Employés	Hommes	5.454.329	5.528.477	5.625.374	5.750.355	5.882.803
	Femmes	10.878.942	11.559.704	12.339.713	13.105.756	14.228.675
	Total	16.333.271	17.088.181	17.965.087	18.856.111	20.111.478
Subtotal		63.165.602	64.796.485	67.111.419	69.717.946	73.233.170
Divers		-327	1.258	-1.142	1.207	-208
Total général		63.165.275	64.797.743	67.110.277	69.719.153	73.232.962
		1,24%	2,58%	3,57%	3,89%	5,04%
		Dépenses				
		2005	2006	2007	2008	2009
Ouvriers	Hommes	1.062.734.611	1.087.268.796	1.123.689.505	1.206.384.896	1.273.293.957
	Femmes	542.866.471	581.266.548	626.904.104	708.151.910	791.921.571
	Total	1.605.601.082	1.668.535.344	1.750.593.609	1.914.536.806	2.065.215.528
Employés	Hommes	215.702.121	222.289.859	230.751.140	246.481.645	260.683.664
	Femmes	343.806.789	373.744.883	408.064.739	460.639.527	520.069.015
	Total	559.508.910	596.034.742	638.815.879	707.121.172	780.752.679
Subtotal		2.165.109.993	2.264.570.085	2.389.409.488	2.621.657.979	2.845.968.207
Divers		-5.528	2.759	9.705	135.221	-5.038
Total général		2.165.104.465	2.264.572.844	2.389.419.193	2.621.793.199	2.845.963.169
		3,88%	4,59%	5,51%	9,73%	8,55%
		Indemnité moyenne				
		2005	2006	2007	2008	2009
Ouvriers	Hommes	37,33	38,16	38,85	41,01	42,39
	Femmes	29,56	30,25	31,00	33,03	34,31
	Total	34,28	34,97	35,62	37,64	38,88
Employés	Hommes	39,55	40,21	41,02	42,86	44,31
	Femmes	31,60	32,33	33,07	35,15	36,55
	Total	34,26	34,88	35,56	37,50	38,82
Total général		34,28	34,95	35,60	37,61	38,86
Evolution par rapport à l'année précédente		2,60%	1,96%	1,88%	5,62%	3,34%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le Tableau 15 donne les dépenses relatives à l'invalidité. Outre les jours et les montants indemnisés, une indemnité moyenne par état social a été calculée.

Il ressort clairement de ces chiffres que le nombre de jours indemnisés en invalidité est en constante augmentation depuis ces dernières années. Cette tendance peut notamment s'expliquer par divers facteurs tels que

- le relèvement de l'âge de la pension des femmes. Les titulaires concernées par ce relèvement restent donc plus longtemps à charge de l'assurance maladie. De plus, comme nous le montraient le tableau 4 et le graphique 1, le nombre d'invalides a tendance à croître à mesure que l'âge augmente.
- le taux croissant de participation des femmes sur le marché du travail.
- le vieillissement de la population.

L'augmentation de 3,34% de l'indemnité moyenne entre 2008 et 2009 peut notamment s'expliquer par les différentes mesures entrées en vigueur au cours de l'exercice 2009:

- 1er janvier 2009:

* Revalorisation de 0,8% du plafond AMI pour les titulaires entrés en invalidité à partir du 1er janvier 2009

- 1er mai 2009:

* Revalorisation du taux d'indemnisation des invalides isolés de 53% à 55% du salaire perdu

- 1er juin 2009:

* Revalorisation de 3% des montants "minimum travailleur régulier" avec charge et isolés

* Revalorisation de 2% des montants "minimum travailleur non régulier"

- 1er septembre 2009:

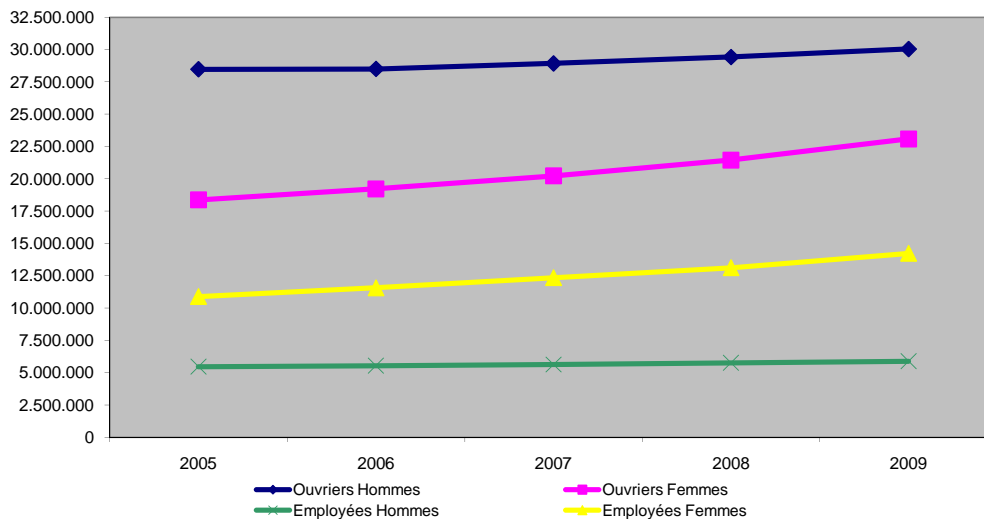
* Revalorisation de 2% du montant "minimum travailleur régulier" cohabitant

* Revalorisation de 0,8% (minima exclus) des indemnités des titulaires dont l'incapacité de travail a débuté avant le 1er janvier 2008

* Revalorisation de 2% (minima exclus) des indemnités des titulaires dont l'incapacité de travail a débuté à partir du 1er septembre 1993 et au plus tard le 31 décembre 2003.

* Revalorisation de 2% (minima exclus) des indemnités des titulaires dont l'incapacité de travail a débuté à partir du 1er septembre 2002 et au plus tard le 31 décembre 2002 (Mesure de rattrapage: cette catégorie de titulaire a été revalorisée deux fois de 2%)

Graphique 12 - Nombre de jours indemnisés en période d'invalidité - Evolution 2005 - 2009



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le nombre de jours indemnisés est lié à l'évolution de l'effectif des invalides.

B. REGIME DES INDEPENDANTS

1. Régime des indépendants - Incapacité primaire

a. Population assurée

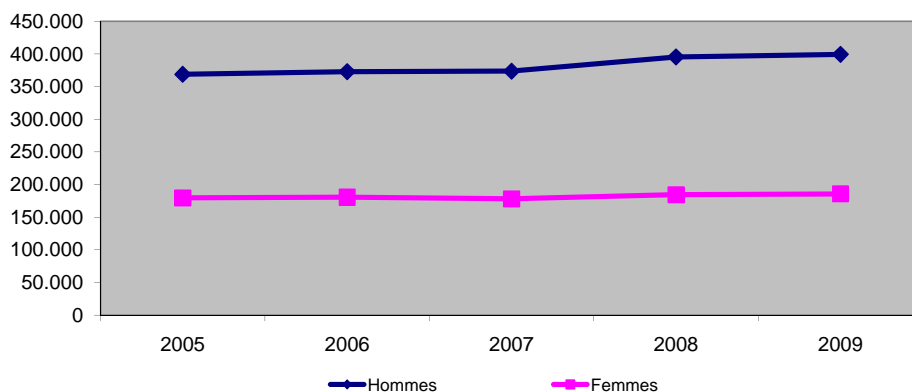
Tableau 1 - Effectif des titulaires indemnisables primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009

		2005	2006	2007	2008	2009
Indépendants & conjoints aidants	Hommes	368.732	372.779	373.371	395.175	399.087
	Femmes	179.387	180.577	178.024	184.368	185.719
	Total	548.119	553.356	551.395	579.543	584.806
Evolution par rapport à l'année précédente		-0,24%	0,96%	-0,35%	5,10%	0,91%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des titulaires indemnisables primaires constitue la population des titulaires assurés en cas d'incapacité primaire. En 2009, l'effectif a augmenté de 5.263 titulaires (+0,91%) par rapport à l'exercice 2008.

Graphique 1 - Effectif des titulaires indemnisables primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009



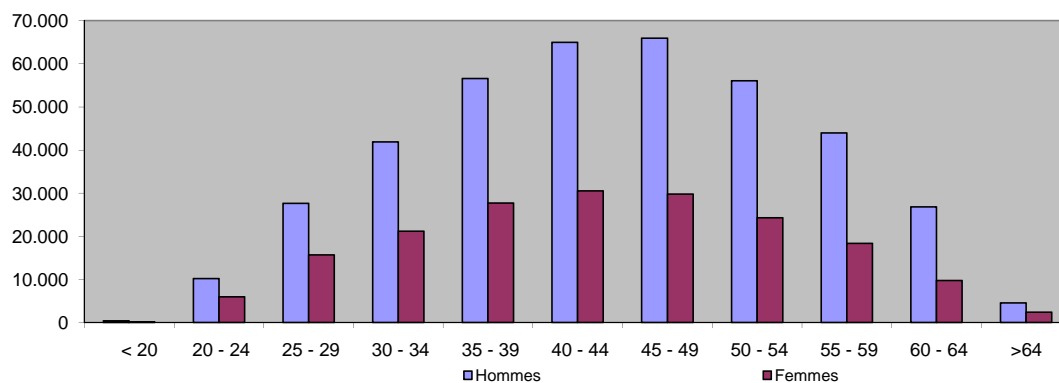
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif général des indépendants montre une évolution relativement constante entre 2005 et 2007. L'augmentation globale de 5,10% constatée en 2008 est visible sur ce graphique et en particulier chez les titulaires masculins. La situation se stabilise à nouveau entre 2008 et 2009.

Tableau 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2009

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
< 20	435	162	597
20 - 24	10.177	5.942	16.119
25 - 29	27.613	15.689	43.302
30 - 34	41.913	21.154	63.067
35 - 39	56.615	27.710	84.325
40 - 44	64.992	30.548	95.540
45 - 49	65.962	29.765	95.727
50 - 54	56.059	24.282	80.341
55 - 59	43.961	18.334	62.295
60 - 64	26.816	9.725	36.541
>64	4.544	2.408	6.952
Total	399.087	185.719	584.806

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2009

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 2 et graphique 2 représentent les titulaires indemnisables primaires selon le groupe quinquennal d'âge auquel ils appartiennent. Les chiffres sont donnés par sexe.

b. Jours indemnisés et dépenses

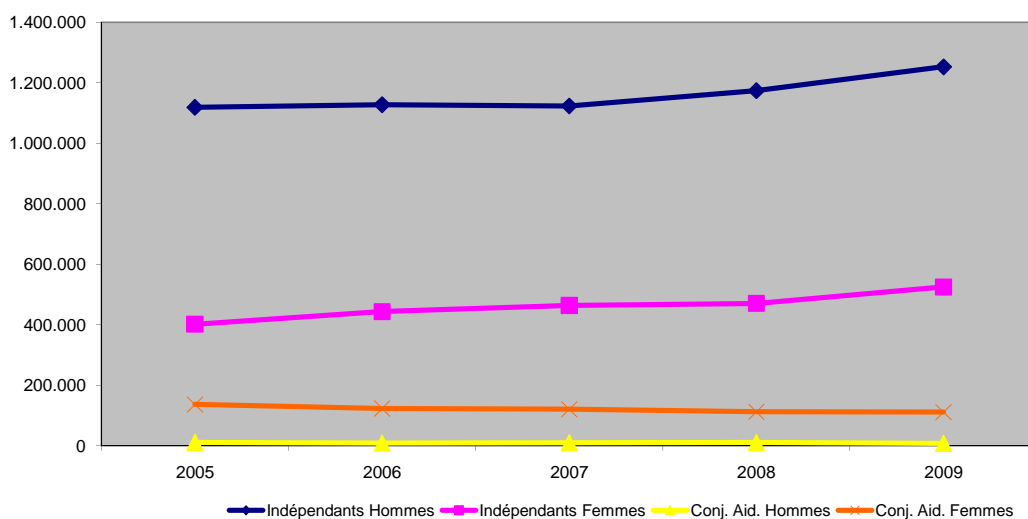
Tableau 3 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2005 - 2009

		2005	2006	2007	2008	2009
		Jours indemnisés				
Indépendants	Hommes	1.119.018	1.127.925	1.123.774	1.174.228	1.253.443
	Femmes	401.638	443.201	463.661	470.634	524.848
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	1.520.656	1.571.126	1.587.435	1.644.862	1.778.291
Conjoints aidants	Hommes	10.506	8.506	9.652	10.640	7.274
	Femmes	136.114	122.890	120.398	111.940	110.827
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	146.620	131.396	130.050	122.580	118.101
Total général		1.667.276	1.702.522	1.717.485	1.767.442	1.896.392
Evolution par rapport à l'année précédente		0,46%	2,11%	0,88%	2,91%	7,30%
		Dépenses				
Indépendants	Hommes	29.473.513	30.068.002	34.040.212	39.352.606	43.841.219
	Femmes	9.876.056	11.024.816	12.782.879	14.361.346	16.841.878
	Régul.	-487.733	-524.148	6.510	-784.050	-643.120
	Total	38.861.837	40.568.670	46.829.600	52.929.902	60.039.977
Conjoints aidants	Hommes	257.690	215.335	270.475	320.227	231.570
	Femmes	3.270.142	3.012.470	3.294.486	3.342.393	3.444.678
	Régul.	-2.640	-4.056	0	-18.403	-13.029
	Total	3.525.192	3.223.749	3.564.961	3.644.218	3.663.219
Corrections des exercices antérieurs				-13	0	
Total général		42.387.029	43.792.419	50.394.561	56.574.107	63.703.196
Evolution par rapport à l'année précédente		2,76%	3,32%	15,08%	12,26%	12,60%
		Indemnité moyenne (sans régularisations)				
Indépendants	Hommes	26,34	26,66	30,29	33,51	34,98
	Femmes	24,59	24,88	27,57	30,51	32,09
	Total	25,88	26,16	29,50	32,66	34,12
Conjoints aidants	Hommes	24,53	25,32	28,02	30,10	31,84
	Femmes	24,03	24,51	27,36	29,86	31,08
	Total	24,06	24,57	27,41	29,88	31,13
Total général		25,72	26,03	29,34	32,46	33,94
Evolution par rapport à l'année précédente		2,05%	1,23%	12,70%	10,65%	4,54%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

La première année d'incapacité de travail est appelée "période d'incapacité primaire". Lorsque la maladie atteint une année, le titulaire reconnu en incapacité de travail entre en période d'invalidité. Ce tableau donne les jours et les montants indemnisés de 2005 à 2009 pour des périodes d'incapacité primaire selon l'état social et le sexe.

En 2009, le nombre global de jours augmente de 128.950 (+7,30%) par rapport à 2008. Le nombre de jours indemnisés augmente de 133.429 (+8,11%) dans la catégorie des indépendants alors que ce nombre est en diminution chez les conjoints-aidants (-1.113 soit -0,99%). En 2007, l'indemnité moyenne avait augmenté de 12,70% notamment suite à la liaison des indemnités au minimum pension (régime indépendant) pour les titulaires avec charge de famille et isolés. Une augmentation relativement importante de l'indemnité moyenne (+10,65%) était également constatée en 2008. Cette augmentation trouvait son origine dans les trois adaptations des prestations à l'indice santé et les deux augmentations des forfaits des titulaires en incapacité primaire. L'augmentation constatée entre 2008 et 2009 est quant à elle due aux diverses revalorisations des forfaits intervenues en 2009.

Graphique 3 - Nombre de jours indemnisés - Evolution 2005 - 2009

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

En 2009, le nombre de jours indemnisés augmente de 8,11% chez les indépendants et diminue de 3,65% dans la catégorie des conjoints aidants.

c. Cas de maladie

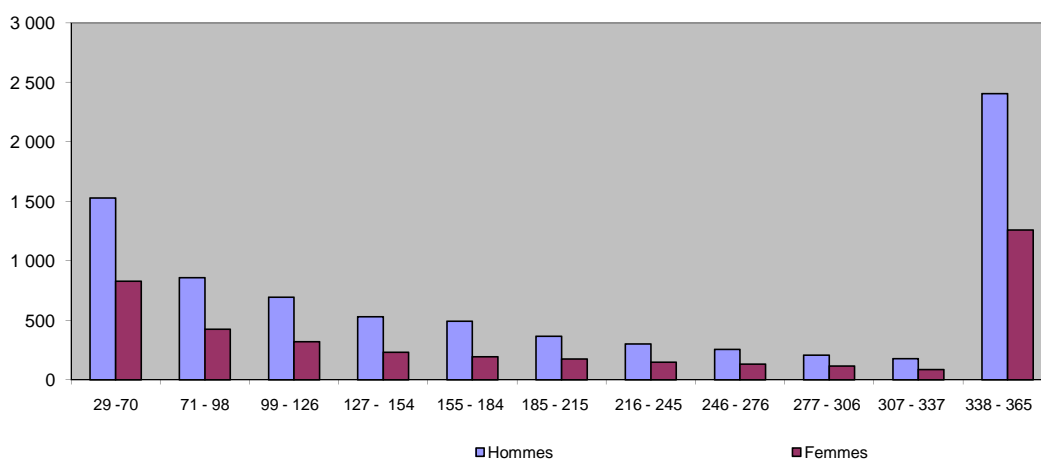
Tableau 4 - Nombre de cas de maladie terminés répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue Evolution 2005 - 2009

Durée en jours	2005	2006	2007	2008	2009
29 - 42 jours	579	637	571	551	590
43 - 56 jours	902	890	853	844	868
57 - 70 jours	863	882	854	898	897
71 - 98 jours	1.325	1.274	1.272	1.235	1.282
99 - 126 jours	950	984	974	985	1.011
127 - 154 jours	757	763	699	701	759
155 - 184 jours	588	597	605	619	684
185 - 215 jours	533	523	538	542	537
216 - 245 jours	388	416	403	401	449
246 - 276 jours	369	354	379	377	384
277 - 306 jours	294	269	290	269	322
307 - 337 jours	177	199	190	276	261
338 - 365 jours	3.615	3.590	3.640	3.428	3.662
Total	11.340	11.378	11.268	11.126	11.706
Evolution par rapport à l'ann	4,41%	0,34%	-0,97%	-1,26%	5,21%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le *tableau 4*, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas indemnisés en incapacité primaire selon la durée totale de l'incapacité de travail reconnue exprimée en jours. Seuls les cas dont l'incapacité de travail s'est terminée au cours de l'année concernée peuvent être répertoriés dans une catégorie de durée déterminée. Les cas d'incapacité de travail dont la durée d'incapacité n'est pas supérieure à la période de carence de un mois ne sont pas repris dans ces chiffres. Si l'incapacité se prolonge au delà de la période d'un mois, le cas est codifié pour la durée totale de l'incapacité. La période de 338 à 365 jours contient notamment les cas de maladie qui atteignent un an d'incapacité et qui entreront probablement en invalidité.

Graphique 4 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2009) répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

On constate que 20,12% des cas ont une durée d'incapacité comprise entre 29 et 70 jours et 10,95% une durée comprise entre 71 et 98 jours. Ensuite, le nombre de cas décroît progressivement jusqu'à la dernière durée d'incapacité qui regroupe en fait les titulaires dont la durée atteint un an. 31,28% des cas se retrouvent dans cette dernière durée d'incapacité. Ces titulaires entrent ensuite généralement dans la seconde année d'incapacité c'est-à-dire en invalidité.

N.B. La première période compte 41 jours, les autres environ 28.

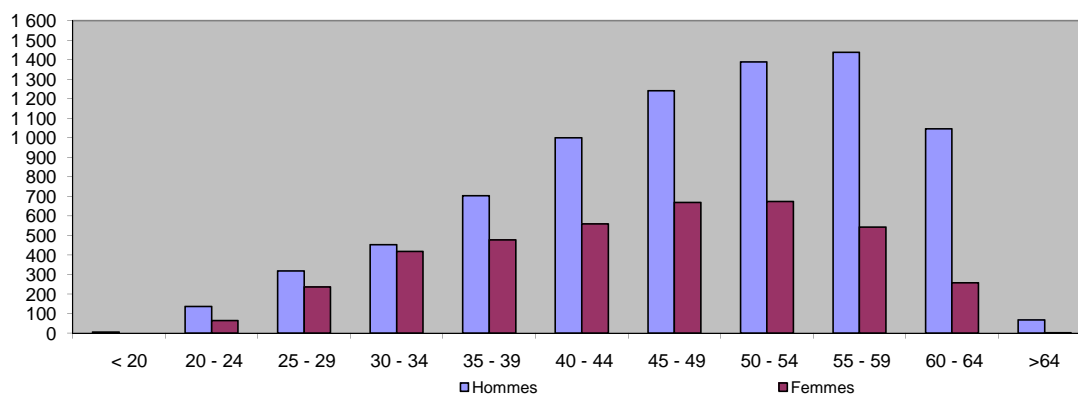
Tableau 5 - Nombre de cas de maladie répartis par groupe d'âge - Evolution 2005 - 2009

Groupe d'âge	2005	2006	2007	2008	2009
< 20	6	4	9	5	6
20 - 24	167	170	174	190	202
25 - 29	528	534	537	545	554
30 - 34	841	870	779	816	871
35 - 39	1.198	1.164	1.176	1.142	1.182
40 - 44	1.530	1.561	1.580	1.467	1.560
45 - 49	1.705	1.838	1.738	1.764	1.911
50 - 54	1.998	1.838	1.893	1.876	2.064
55 - 59	2.184	2.111	2.106	1.987	1.983
60 - 64	1.113	1.231	1.216	1.281	1.304
>64	70	57	60	53	69
Total	11.340	11.378	11.268	11.126	11.706
Evolution par rapport à l'ann	4,41%	0,34%	-0,97%	-1,26%	5,21%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 5 donne l'évolution du nombre de cas indemnisés selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent. En 2009, on enregistre une augmentation de 5,21% alors que la tendance était à la baisse en 2007 et 2008.

Graphique 5 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2009) répartis par groupe d'âge



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 6 - Durée d'indemnisation moyenne par cas et nombre moyen de cas de maladies par 1 000 titulaires - Evolution 2005 - 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	Durée moyenne d'indemnisation par cas				
Hommes	142,97	140,80	140,26	141,82	142,34
Femmes	143,08	142,45	143,40	140,90	142,36
Total	143,01	141,34	141,32	141,51	142,35
Evolution par rapport à l'anr	1,14%	-1,17%	-0,01%	0,14%	0,59%
	Nombre moyen de cas de maladie par 1 000 titulaires				
Hommes	20,91	20,60	20,03	18,76	19,55
Femmes	20,24	20,48	21,28	20,13	21,01
Total	20,69	20,56	20,44	19,20	20,02
Evolution par rapport à l'anr	4,67%	-0,61%	-0,61%	-6,06%	4,27%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 6 donne la durée moyenne d'indemnisation par cas de maladie en période d'incapacité primaire. Il faut analyser les chiffres en tenant compte de la période de carence qui est de un mois.

Ce tableau donne également le nombre moyen de cas de maladie pour 1.000 titulaires. Ainsi en 2009, sur 1.000 titulaires indépendants on enregistre 20,02 cas de maladie. Chez les hommes, on dénombre 19,55 cas de maladie pour 1.000 titulaires alors que ce nombre s'élève à 21,01 pour les femmes.

2. Régime des Indépendants - Maternité

a. Cas indemnisés et dépenses

Tableau 7 - Nombre de cas indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2005 - 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
En incapacité primaire			Cas		
Indépendantes	4.725	5.056	4.986	5.172	5.242
Conjointes aidantes	403	320	240	250	199
Total	5.128	5.376	5.226	5.422	5.441
Cas de maternité de titulaires invalides					
Indépendantes	11	12	11	14	7
Conjointes aidantes	0	0	0	0	0
Total	11	12	11	14	7
Evolution par rapport à l'année précédente	1,72%	4,85%	-2,80%	3,80%	0,22%
Congé d'adoption					
Indé. + conj. aidantes			25	47	33
Evolution par rapport à l'année précédente				88,00%	-29,79%
En incapacité primaire			Dépenses		
Indépendantes	9.508.198	10.354.587	11.189.912	14.210.018	14.662.395
Conjointes aidantes	805.476	644.280	538.069	676.360	557.540
Total	10.313.674	10.998.868	11.727.981	14.886.378	15.219.935
Cas de maternité de titulaires invalides					
Indépendantes	22.301	24.386	18.369	32.156	19.272
Conjointes aidantes	0	0	-1.924	0	0
Total	22.301	24.386	16.445	32.156	19.272
Evolution par rapport à l'année précédente	4,58%	6,65%	6,54%	27,03%	2,15%
Congé d'adoption					
Indé. + conj. aidantes			47.554	90.051	63.442
Evolution par rapport à l'année précédente				89,37%	-29,55%
En incapacité primaire			Indemnité moyenne		
Indépendantes	2 012,32	2 047,98	2 244,27	2 747,49	2 797,10
Conjointes aidantes	1 998,70	2 013,38	2 241,95	2 705,44	2 801,71
Total	2 011,25	2 045,92	2 244,16	2 745,55	2 797,27
Cas de maternité de titulaires invalides					
Indépendantes	2 027,34	2 032,15	1 669,90	2 296,89	2 753,21
Conjointes aidantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 027,34	2 032,15	1 494,99	2 296,89	2 753,21
Evolution par rapport à l'année précédente	2,43%	0,98%	-8,31%	34,86%	10,08%
Congé d'adoption					
Indé. + conj. aidantes			1.902	1.916	1.922
Evolution par rapport à l'année précédente				0,73%	0,34%

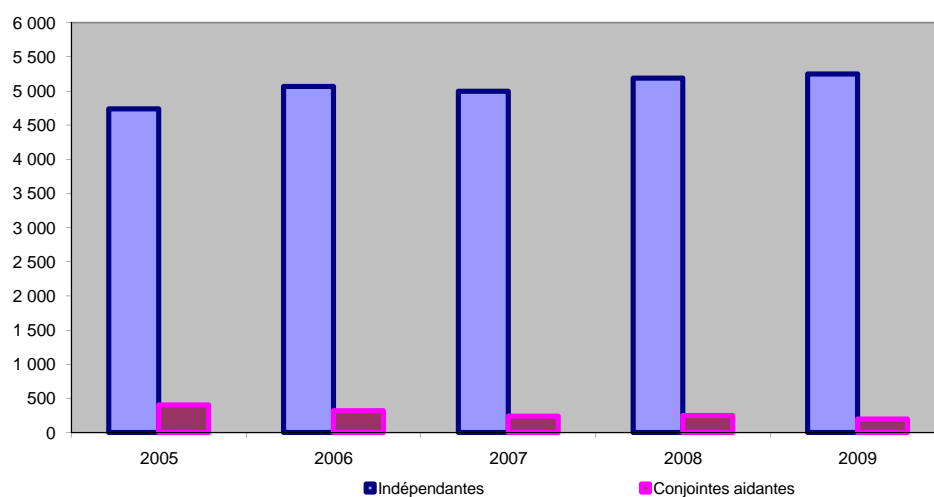
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 7 donne les dépenses relatives à la maternité. Ces dépenses peuvent concerner des titulaires reconnues invalide en repos de maternité ou d'autres titulaires (période primaire), catégorie où l'on enregistre la plupart des dépenses. En 2009, le nombre de cas a augmenté de 0,22% par rapport à l'année 2008.

L'indemnité moyenne du repos de maternité en incapacité primaire a augmenté de 22,34% entre 2007 et 2008. Cette forte augmentation s'explique principalement par l'introduction d'une nouvelle mesure entrée en vigueur le 1er juillet 2007. A partir de cette date, la période de maternité constitue une période de repos de 8 semaines mais peut, au choix de la titulaire, être limitée à 6 ou 7 semaines. Cette période est prolongée d'une semaine en cas de naissance multiple. L'ancienne période était de 6 semaines (+1 semaine en cas de naissance multiple). L'augmentation de l'indemnité moyenne constatée entre 2008 et 2009 est de 1,88%.

Il est également à noter qu'un congé d'adoption a été introduit au 1er février 2007. On dénombre 25 cas de congé d'adoption en 2007, 47 en 2008 et 33 en 2009.

Graphique 6 - Nombre de cas - Evolution 2005 - 2009



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 8 - Nombre de cas de maternité terminés répartis par groupe d'âge (sans les cas de maternité de titulaires invalides) - Evolution 2005 - 2009

Groupe d'âge	2005	2006	2007	2008	2009
< 20	2	3	2	2	2
20 - 24	205	238	212	220	247
25 - 29	1.535	1.620	1.512	1.646	1.516
30 - 34	2.092	2.186	2.040	2.153	2.127
35 - 39	835	933	962	1.034	992
40 - 44	152	157	161	203	210
45 - 49	7	6	8	6	14
50 - 54	1	0	1	0	0
Total	4.829	5.143	4.898	5.264	5.108

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le *tableau 8*, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas de maternité qui se sont terminés en 2009 selon le groupe d'âge auquel appartient la titulaire.

3. Régime des Indépendants - Invalidité

a. Effectifs

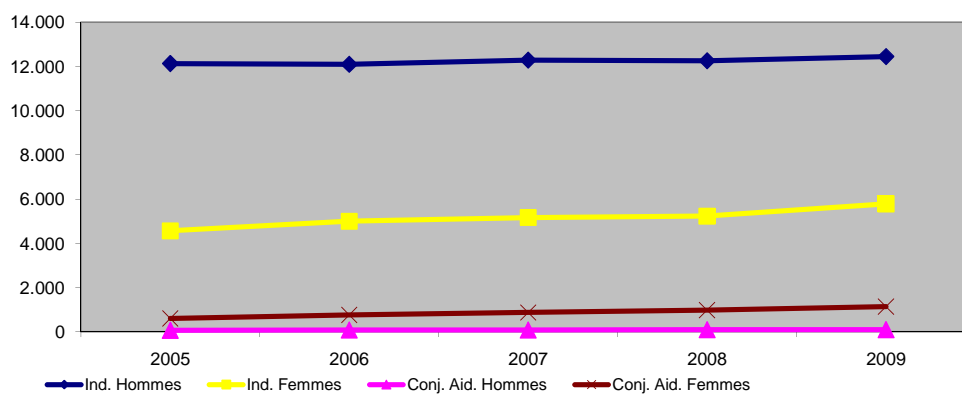
Tableau 9 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009

		2005	2006	2007	2008	2009
Indépendants	Hommes	12.123	12.090	12.279	12.249	12.438
	Femmes	4.563	4.997	5.168	5.230	5.781
	Total	16.686	17.087	17.447	17.479	18.219
Conjoints aidants	Hommes	64	78	79	93	97
	Femmes	606	768	876	980	1.143
	Total	670	846	955	1.073	1.240
Total	Hommes	12.187	12.168	12.358	12.342	12.535
	Femmes	5.169	5.765	6.044	6.210	6.924
	Total	17.356	17.933	18.402	18.552	19.459
Evolution par rapport à l'année précédente		1,97%	3,32%	2,62%	0,82%	4,89%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Les titulaires dont la période d'incapacité de travail est supérieure à un an et qui font l'objet d'une reconnaissance par le Conseil médical de l'invalidité de l'INAMI, entrent en période d'invalidité. L'effectif des invalides enregistrés au 31 décembre est ventilé selon l'état social et le sexe. Il est également à noter que l'âge de la pension des femmes est passé de 64 à 65 ans en 2009 et ainsi devenu égal à celui en vigueur pour les hommes. L'effectif des conjoints aidants a fortement augmenté en 2007, surtout chez les femmes (+14,06%). Cette tendance se maintient en 2009 avec une augmentation de 16,63%.

Graphique 7 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009

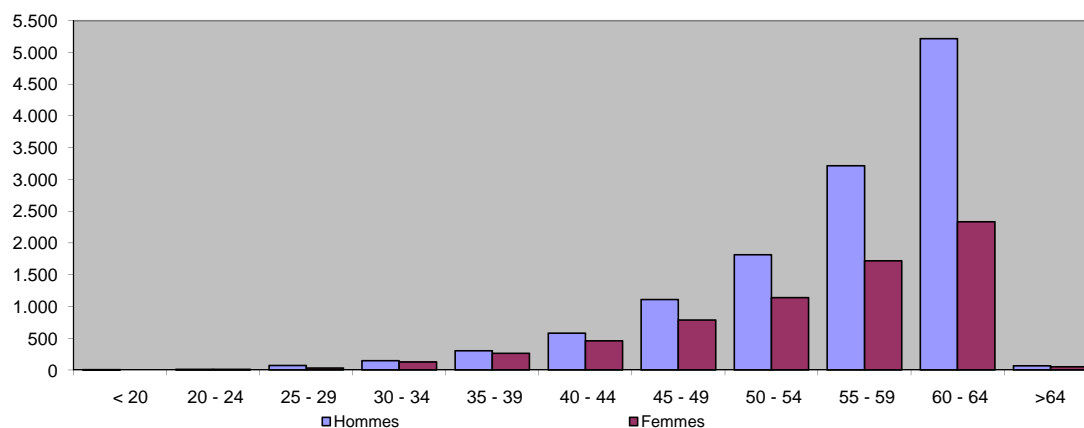


Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 10 - Effectif des invalides par groupe d'âge et par sexe au 31 décembre 2009

Groupe d'âge	Indépendants		Conj. Aidants		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 20	1	0	0	0	1
20 - 24	11	10	0	1	22
25 - 29	70	28	1	4	103
30 - 34	147	119	1	8	275
35 - 39	299	237	5	25	566
40 - 44	573	402	6	59	1.040
45 - 49	1.100	673	9	112	1.894
50 - 54	1.800	938	16	204	2.958
55 - 59	3.193	1.387	20	333	4.933
60 - 64	5.180	1.941	38	393	7.552
>64	64	46	1	4	115
Total	12.438	5.781	97	1.143	19.459

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 8 - Effectif des invalides par groupe d'âge et par sexe au 31 décembre 2009

Source : INAMI - Services des indemnités - Direction finances et statistiques

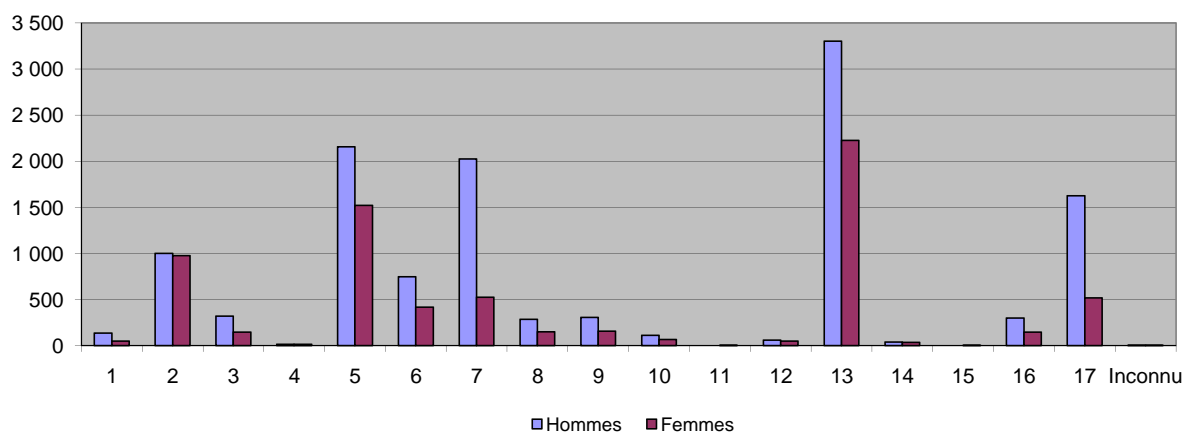
Comme on le constate à la lecture du *tableau 10* et du *graphique 8*, le nombre d'invalides croît à mesure que l'âge augmente.

Tableau 11 - Effectif des invalides par groupe de maladie au 31 décembre - Evolution 2005 - 2009

Groupe de maladie	2005	2006	2007	2008	2009
1 Maladies infectieuses et parasitaires	169	172	181	181	186
2 Tumeurs	1.518	1.625	1.770	1.837	1.978
3 Mal. endocriniennes de la nutrition et du métabolisme	488	499	478	450	467
4 Maladies du sang et des organes des hématopoïdes	27	26	32	31	31
5 Troubles mentaux	3.172	3.282	3.397	3.439	3.678
6 Maladies du système nerveux et des organes des sens	975	1.023	1.053	1.106	1.168
7 Maladies de l'appareil circulatoire	2.697	2.684	2.668	2.591	2.551
8 Maladies de l'appareil respiratoire	471	489	478	464	435
9 Maladies de l'appareil digestif	440	456	449	446	463
10 Maladies des organes génito-urinaires	154	149	148	160	180
11 Complications de la grossesse et accouchement	6	6	8	5	6
12 Mal. de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	99	99	107	105	112
13 Mal. du syst. ostéo-articul., des muscles et tissu conjonctif	4.694	4.897	5.052	5.157	5.526
14 Anomalies congénitales	72	71	68	78	77
15 Affections origine de la période périnatale	2	2	2	5	2
16 Symptômes, signes et états morbides mal définis	505	511	484	436	446
17 Lésions traumatiques et empoisonnements	1.867	1.942	2.027	2.061	2.143
Inconnu	0	0	0	0	10
Total	17.356	17.933	18.402	18.552	19.459

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre, est classé selon le groupe de maladies sur base duquel l'invalidé est reconnu. Les principaux groupes de maladies sont les groupes 13, 5 et 7. Au 31 décembre 2009, les pourcentages des invalides appartenant à ces différents groupes sont respectivement de 28,40%, 18,90% et 13,11%.

Graphique 9 - Effectif des invalides par groupe de maladie et par sexe au 31 décembre 2009

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 12 - Effectif des invalides au 31 décembre 2009 par année du début de la maladie

Début de la maladie	Indépendants Hommes	Indépendants Femmes	Conjoints Hommes	Conjoints Femmes	Total
1986 et avant	336	216	0	0	552
1987	55	46	0	0	101
1988	74	36	0	0	110
1989	75	47	0	0	122
1990	90	56	0	6	152
1991	120	77	0	10	207
1992	137	85	0	3	225
1993	181	99	0	11	291
1994	195	110	1	14	320
1995	245	133	1	20	399
1996	274	133	0	11	418
1997	329	167	2	16	514
1998	395	143	3	12	553
1999	408	182	2	18	610
2000	492	202	0	15	709
2001	650	282	0	22	954
2002	706	323	1	26	1.056
2003	779	373	3	96	1.251
2004	902	429	15	189	1.535
2005	1.077	491	12	152	1.732
2006	1.285	572	7	156	2.020
2007	1.513	662	22	173	2.370
2008	2.120	917	28	193	3.258
Total	12.438	5.781	97	1.143	19.459

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des invalides au 31 décembre 2009 est cette fois ventilé selon l'année de début de maladie. Les cas antérieurs à 1986 sont regroupés dans l'année 1986. Les invalides qui sont entrés en invalidité au cours de l'année 2009 sont repris dans l'effectif avec l'année de début de maladie de 2008. Les autres années de début de maladie donnent l'effectif restant compte tenu des sorties d'invalidité (remises au travail, pension, décès...).

b. Jours indemnisés et dépenses

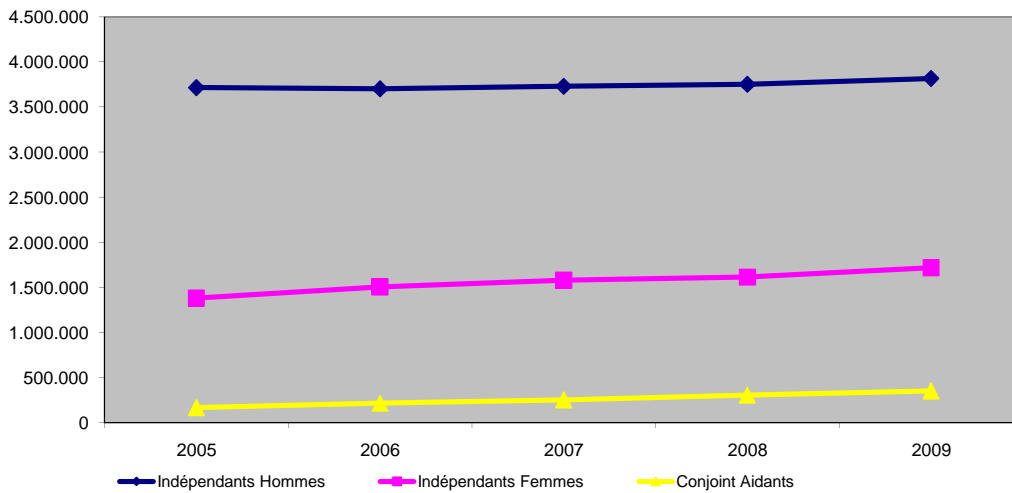
Tableau 13 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2005 - 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			Jours indemnisés		
Indépendants					
Hommes	3.714.990	3.702.282	3.728.876	3.751.589	3.815.876
Femmes	1.380.642	1.504.664	1.579.321	1.614.299	1.718.627
Total	5.095.632	5.206.946	5.308.197	5.365.888	5.534.503
Conjoints aidants					
Hommes	8.528	12.626	14.199	17.894	21.953
Femmes	160.210	203.737	239.336	289.265	330.566
Total	168.738	216.363	253.535	307.159	352.519
Inconnu	0	0	0	0	0
Total général	5.264.370	5.423.309	5.561.732	5.673.047	5.887.022
Evolution par rapport à l'an	1,34%	3,02%	2,55%	2,00%	3,77%
			Dépenses		
Indépendants					
Hommes	108.201.506	117.851.791	129.467.337	139.037.495	146.425.300
Femmes	36.587.737	42.790.636	48.695.992	53.276.767	58.869.484
Total	144.789.244	160.642.427	178.163.328	192.314.263	205.294.784
Conjoints aidants					
Hommes	219.855	349.866	433.926	624.766	775.060
Femmes	3.977.748	5.194.266	6.905.722	9.019.432	10.554.399
Total	4.197.603	5.544.133	7.339.648	9.644.197	11.329.459
Inconnu	0	0	0	0	0
Total général	148.986.846	166.186.560	185.502.976	201.958.460	216.624.243
Evolution par rapport à l'an	3,30%	11,54%	11,62%	8,87%	7,26%
			Indemnité moyenne		
Indépendants					
Hommes	29,13	31,83	34,72	37,06	38,37
Femmes	26,50	28,44	30,83	33,00	34,25
Total	28,41	30,85	33,56	35,84	37,09
Conjoints aidants					
Hommes	25,78	27,71	30,56	34,91	35,31
Femmes	24,83	25,49	28,85	31,18	31,93
Total	24,88	25,62	28,95	31,40	32,14
Total général	28,30	30,64	33,35	35,60	36,80
Evolution par rapport à l'an	1,93%	8,28%	8,85%	6,73%	3,36%

Sources : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

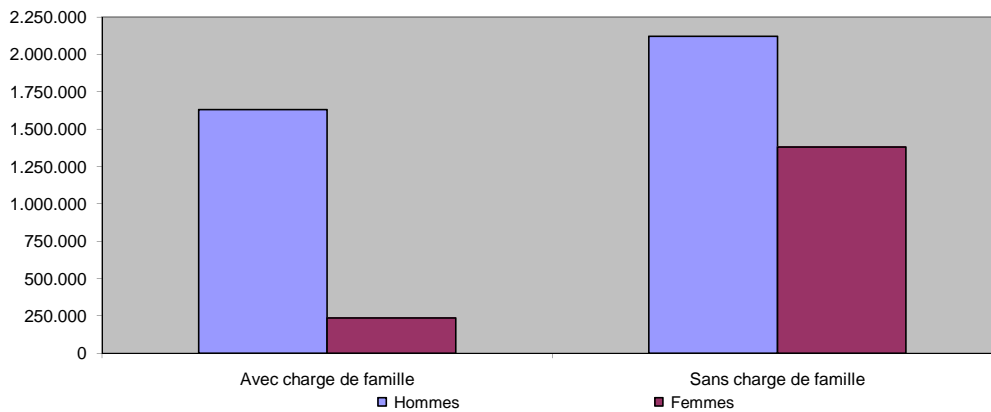
Le tableau 13 donne le nombre de jours et les montants indemnisés dans le cadre de l'invalidité. Outre les jours et les montants indemnisés, une indemnité moyenne par état social a été calculée. Les montants journaliers d'indemnités octroyées sont des montants forfaitaires en fonction de la situation familiale de l'invalidé qui suivent l'évolution de l'indice santé. La forte croissance des dépenses en 2006 par rapport à 2005 (+11,54%) est notamment due à la liaison au 1er janvier 2006 du forfait « avec arrêt d'entreprise » au montant minimum travailleur régulier en vigueur dans le régime général. En 2007, les dépenses augmentent de 11,62% par rapport à 2006 suite à la liaison des indemnités au minimum pension pour les titulaires avec charge de famille et isolés (minimum pension des travailleurs salariés pour les invalides ayant mis fin à leur entreprise et minimum pension des travailleurs indépendants pour les invalides n'ayant pas mis fin à leur entreprise). Pour rappel, une catégorie "cohabitant" a également été introduite au 1er janvier 2007. Cette tendance se poursuit en 2008 et 2009 avec une augmentation de respectivement 8,87% et 7,26%. Cette augmentation s'explique notamment par les trois adaptations des prestations à l'indice santé intervenues en 2008 ainsi qu'à l'augmentation des forfaits en 2008 et 2009.

Graphique 10 - Nombre de jours indemnisés - Evolution 2005 - 2009



Le graphique 10 montre l'évolution des jours indemnisés en invalidité. En 2009, 64,82% des jours sont indemnisés à des hommes indépendants, 29,19% revenant aux indépendantes. Seuls 5,99% des jours sont octroyés aux conjoints-aidants.

Graphique 11 - Nombre de jours par sexe selon la charge de famille - Situation au 31 décembre 2009



Source : INAMI -Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Comme le montre le *graphique 11*, les hommes invalides bénéficient majoritairement d'une indemnité avec charge de famille. Par contre, les femmes invalides perçoivent dans leur majorité une indemnité sans charge de famille.